



OBVT
Organisme
de bassin versant
du Témiscamingue

RENCONTRE D'ORIENTATION



Photo : Mathieu Dupuis

Rollet
13 novembre 2010

Organisme de bassin versant du Témiscamingue
(OBVT)

Compte-rendu de la rencontre

Rencontre d'orientation

COMPTE RENDU

MISE EN CONTEXTE

L'OBVT a tenu sa première rencontre d'orientation le 13 novembre dernier à Rollet. L'activité animée par le CAFA (*Centre d'animation, de formation et d'accompagnement*) a réuni un total de 12 participants : 8 administrateurs, 2 employés de la ville de Rouyn-Noranda ainsi que les 2 employés de la permanence de l'OBVT.

Cette rencontre avait pour but de réfléchir sur les grandes orientations de l'OBVT dans un esprit commun afin de guider ses actions futures. Vous trouverez dans les pages qui suivent les principaux éléments qui résument de la rencontre.

LES MOMENTS FORTS DE LA RENCONTRE

Énoncé de mission

L'énoncé de mission tel qu'il est mentionné dans les règlements généraux pourra être retravaillé ultérieurement afin de mieux représenter l'OBVT.

Mission actuelle de l'OBVT :

« [...] *Mettre en œuvre et promouvoir la gestion intégrée de l'eau par bassin versant dans un esprit de développement durable* ».



Énoncé de vision

L'énoncé de vision permet d'évoquer une représentation commune de la façon dont l'organisme s'inscrit dans le paysage régional. La vision constitue en quelque sorte l'idéal de l'organisme. L'énoncé ci-bas découle donc de l'image que se fait chacun des participants sur le positionnement de l'OBVT dans le futur.

Énoncé de vision :

« L'OBVT est un organisme **dynamique** et **visionnaire** favorisant la **concertation** par la réalisation d'**actions** concrètes. Il est une **référence** en région et facilite le **réseautage** des acteurs du milieu. »

Forces et faiblesses

Les participants ont également énoncé les forces et faiblesses de l'OBVT selon trois thèmes préétablis soit : 1. **La structure interne**, 2. **La concertation, la promotion et le réseautage** et 3. **Les activités** de l'organisme. Ces éléments sont résumés sous forme de tableaux à l'Annexe 1.

Considérant le temps limité, l'objectif principal de cette activité était d'amorcer une réflexion sur les forces et faiblesses de l'organisme. Il sera ensuite nécessaire de dégager les éléments jugés **prioritaires** pour l'organisme afin de les intégrer au **plan d'action**.

Actions futures de l'OBVT

Les participants ont décidé de doter l'OBVT de **balises** claires en fonction des projets qui seront menés à bien par l'organisme. Ces projets devront répondre aux critères suivants :

- Le projet cadre-t-il dans l'énoncé de mission et de vision ?
- Le projet est-il viable financièrement ?
- Le projet pourrait-il être réalisé par un autre organisme régional ? (L'OBVT ne devrait pas se substituer aux organismes en place).
- L'OBVT possède-t-il les ressources et la compétence nécessaire à l'accomplissement du projet ?

Les demandes de projets étudiées qui répondent au critère suivant pourront être priorisées :

- La réalisation du projet permettra-t-elle à d'autres acteurs régionaux de bénéficier des retombées ?

Enfin, les projets potentiels de l'OBVT et étudiés par lui seront priorisés en fonction du **PDE** lorsque celui-ci sera davantage avancé.

ET MAINTENANT ?

À cette rencontre d'orientation, les participants ont pu dégager la vision générale de l'organisme. L'énumération des forces et faiblesses a permis de dresser l'état actuel et d'amorcer une réflexion. Enfin, le choix de certaines balises quant aux projets potentiellement réalisables par l'OBVT dote l'organisme d'outils de décision. L'OBVT pourra ainsi poursuivre son développement de façon plus éclairée.

Cette rencontre fut un premier pas pour clarifier les orientations de l'organisme. En poursuivant la réflexion et avec l'expérience que l'organisme développera, le rôle de l'OBVT se précisera en région. L'OBVT est encore une entité jeune. Avec le temps, il pourra prendre pleinement sa place en tant qu'organisme de référence en matière de qualité de l'eau sur la scène régionale.

ANNEXE 1

Les forces et faiblesses de l'organisme

Lors de la rencontre, les participants ont énoncé les forces et faiblesses de l'organisme telles qu'elles sont perçues actuellement. Ces forces et faiblesses ont été émises selon trois catégories : « Structure interne de l'organisme », « Concertation, promotion et réseautage » et enfin « Activités de l'organisme ». Certains enjeux ont également été évoqués et peuvent servir de pistes de réflexion pour l'organisme.

1. STRUCTURE INTERNE DE L'ORGANISME	
FORCES	FAIBLESSES
Ressources humaines : <ul style="list-style-type: none"> - Les tâches du DG sont bien définies - Le personnel de l'organisme est dynamique et compétent - La diversité des personnes au CA permet une bonne représentativité des différents secteurs d'activité et de l'ensemble du territoire 	Ressources humaines : <ul style="list-style-type: none"> - Le CA a un rôle trop administratif ce qui limite ses activités de concertation - Le manque de ressources administratives à l'interne limite l'efficacité de la permanence - Le manque de participation autochtone ne permet pas une concertation complète des acteurs - La grandeur du territoire à couvrir engendre des déplacements importants en région et à l'extérieur (dépense en temps et argent)
Ressources financières : <ul style="list-style-type: none"> - La subvention du MDDEP permet un fonctionnement de base à l'organisme et assure la réalisation du PDE 	Ressources financières : <ul style="list-style-type: none"> - Le manque de fonds pour assurer le développement efficace de l'organisme sur la grandeur du territoire et pour assurer sa pérennité à long terme

2. CONCERTATION, PROMOTION ET RESEAUTAGE	
FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - La bonne participation de l'organisme aux tables régionales - La participation de l'OBVT aux rencontres du ROBVQ - Le CA et le CE sont représentatifs du territoire ce qui permet un bon réseautage - Le logo et les outils promotionnels permettent une diffusion plus efficace de l'organisme - L'utilisation de la vidéoconférence contribue de façon positive à la communication entre les acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Le partage et la diffusion de l'information aux membres pourraient être renforcés - Le membership pourrait être élargi - Il est nécessaire de préciser les orientations et le rôle de l'OBVT (Comment se positionne-t-il en région ?) - Le rôle de l'organisme pourrait être davantage communiqué et compris par les acteurs régionaux - La mobilisation des organismes n'est pas uniforme sur le territoire - L'étendue du territoire à couvrir rend difficile la diffusion de l'information - L'étendue du territoire est une problématique pour la rencontre des administrateurs et les activités de concertation (déplacements) - L'image de l'OBV est présentement davantage associée au Témiscamingue plutôt qu'à l'ensemble du bassin versant
<p>ENJEUX :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la visibilité de l'organisme en définissant les rôles de celui-ci (cadre d'action) et en réalisant des activités concrètes sur le territoire - Favoriser la diffusion des attentes et des besoins des organismes régionaux envers l'OBVT (champs d'action) 	

3. ACTIVITES DE L'ORGANISME	
FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Le financement de l'organisme lui permet une certaine indépendance intellectuelle - L'avancement du PDE est bien amorcé et est en avance sur les échéanciers du MDDEP - La diversité des acteurs apporte une complémentarité à l'organisme (connaissances, expériences et intérêts) 	<ul style="list-style-type: none"> - La grandeur du territoire pose un défi au niveau de la concrétisation des actions. - La disparité des intérêts et des problématiques liées à l'eau (forêt, agriculture, etc.) - D'autres organismes sont déjà en place sur le territoire et posent des actions au niveau de l'eau - Le manque d'implication de certains ministères (ex. : élaboration du portrait) - Le manque de pouvoir et le manque de financement posent un frein à la réalisation d'actions concrètes - Le travail de l'organisme est axé sur le PDE ce qui engendre un manque de temps pour la réalisation d'actions - Les directives qui entourent le PDE ne sont pas toujours clairement énoncées